# JOURNAL OFFICIEL

# DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1er ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

# TARIF

# **ACHAT** • 1 à 12 pages.....200 F • 16 à 28 pages.....600 F • 32 à 44 pages......1 000 F • 48 à 60 pages......1 500 F • Plus de 60 pages.....2 000 F

### ABONNEMENT ANNUEL

- TOGO...... 20 000 F
- AFRIQUE...... 28 000 F
- HORS AFRIQUE......40 000 F

#### **ANNONCES**

- Récépissés de déclarations d'Associations...10 000 F
- Avis de perte de titre foncier (1er et 2è
  - insertions)......20 000 F
- Certification du JO..... 500 F

N.B.: Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél: 90 09 26 67/ 90 37 87 69 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

#### **SOMMAIRE**

# PARTIE NON OFFICIELLE

#### **AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES**

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations ès mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Notsé, Aného, Tabligbo, Vogan, Agou, Atakpamé, Elavagno, Blitta, Sokodé, Kara, Bassar, Bafilo Guéring-Kouka.

Suivant réquisition n° 37229, déposée le 26-03-13. M. BILANTE Mazma, profession de Technicien Génie Civil, demeurant et domicilié à Agoè-Nyivé Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé Assigomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIANGBE Komlan, à l'Est par une rue de 28m.

Suivant réquisition n° 43028, déposée le 07-07-15. M. MAGNAN Essodina, profession d'Employé de Banque. demeurant et domicilié à Lomé. Maieur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise. demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété PELEKE et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels. actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45909, déposée le 17-08-16. M. KOUGLO Kokou, profession de Pasteur, demeurant et domicilié à Agoè Légbassito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise. d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain avant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Sanguéra Légbassito Yohonou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ETSINYO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

M. DEGBEVI Agossou Bossou, profession d'imprimeur, demeurant et domicilié à Lomé Nyékonakpoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 00ca, situé à Lomé Sanguéra Klémé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété AVOGAN Kossivi, au Sud par la propriété FIAGAN Gakpo, à l'Est par la propriété AVOGAN Kossivi et FIAGAN Gakpé; à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45911, déposée le 17-08-16. M. AZIAMALE Kossi, profession d'Opérateur Economique, demeurant et domicilié à Lomé Sanguéra. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 30a 02ca, situé à Tsévié Dalavé Sewouve, Préfecture du Zio, et borné au Nord par la collectivité AHOUNTO, au Sud par la collectivité AHOUNTO, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45912, déposée le 17-08-16. Mme KEKERE Raïnatou, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Kégué. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05ha 23a 81ca, situé à Tsévié Kovié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Labada Kopé et borné au Nord par la propriété LABADA Komi et la propriété ATTIVI, au Sud par la propriété KOUTSOME Komi, la propriété ALATEVI Agbédoé et la propriété ATSU GBEMAPU, à l'Est par la propriété EKLOU Tonou, la propriété AWOUYE Aziakéssé et la propriété AGBENOVI Kaleku et à l'Ouest par la propriété HOLONOU Hodemissy, la propriété MASSEKO Kpogo, la propriété ALATEVI Agbédoe et la propriété MASSEKO Kpogo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. M. LAWSON-SIMLEN Laté et Mme ALLAHARE Minen Amavi épse LAWSON-SIMLEN, profession d'Ingénieur et Secrétaire, demeurant et domicilié à Lomé Sanguéra. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GATOR Kokou Innocent et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45914, déposée le 17-08-16. Mme HOUNKPATI Akouélé épse AMEGNIGAN, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Kégué. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 71ca, situé à Lomé Koketime, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la rue colonel Maroix, au Sud et à l'Est par Thimoty ANTHONY et à l'Ouest par T. 55.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45915, déposée le 18-08-16. M. TCHALLA Kodjotche Ezoba, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 50ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Logoté et borné au Nord par le lot n° 28, au Sud par le lot n° 29 bis B, à l'Est par le lot n° 30 bis et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45916, déposée le 18-08-16. M. AGOUDA Baoubadi, profession de Kinésithérapeute, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 94ca, situé à Lomé Légbassito Atiémé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIAKPATI Koffi et à l'Ouest par une rue de 12m.

Suivant réquisition n° 45917, déposée le 18-08-16. M. YIAGNIGNI Moussa, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Cacaveli. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 09a 59ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Apéssito et borné au Nord par la propriété ZAVON Atsoupé et ZAVON Akossiwa, au Sud par la propriété AWOUDE, à l'Est par la propriété AGON et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société YMBM Sarl et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45918, déposée le 18-08-16. Mme ADJOKPA Afi épse ADELAN, profession de Déclarant en Douanes, demeurant et domiciliée à Lomé Kégué. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Klikamé et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BOSSO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45919, déposée le 18-08-16. M. DEKPO Anoumou, profession d'Employé à DHL, demeurant et domicilié à Lomé 46 rue des Couscous. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01a 40ca, situé à Lomé Baguida Avépozo, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 30m, au Sud par le lot n° 14B, à l'Est par le lot de DUDE 2509 et à l'Ouest par le lot n° 13.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45920, déposée le 18-08-16. M. ADOTEVI KPAKPO Paulin, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié à Avépozo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 56ca, situé à Aného Agbodrafo, Préfecture des Lacs, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GADEDE WOEDJRO, à l'Ouest par une

Suivant réquisition n° 45921, déposée le 18-08-16. M. SANVI Kokouvi, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Kpogamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Sanguéra Wugome Dékpo, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par les héritiers AHIAMBLE Kokouvi, à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45922, déposée le 18-08-16. M. ZEWU Komlan, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Bè Klikamè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06ha 88a 02ca, situé à KEVE Ando Centre, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TEKOU VIDZRAKOU, à l'Est par la propriété ZEVON, au Sud par la rivière Klikpa.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45923, déposée le 18-08-16. M. ZEWU Komlan, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Bè Klikamè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 1ha 70a 29ca, situé à KEVE Ando Centre, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par la collectivité ZEVON, au Sud par la rivière Klipa, à l'Est par la route Ando Centre Edji et à l'Ouest par la propriété ZEWU Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45924, déposée le 18-08-16. M. ZEWU Komlan, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Bè Klikamè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 16ha 40a 37ca, situé à KEVE Apéyéme Bedikpe (Agonuko), Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par la propriété KPEGO Gracianus, au Sud par la collectivité YEKPLE, à l'Est par la collectivité AHONVRAN et la collectivité ATAKUWU et à l'Ouest par la collectivité

M. ZEWU Komlan, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Bè Klikamè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 10ca, situé à Lomé Sanguéra Agbleliko, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la collectivité AZIABLE, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPAN Komlan, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45926, déposée le 18-08-16. M. ZEWU Komlan, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé quartier Bè Klikamè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 87ca, situé à Lomé Sanguéra Agbleliko, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPAN Komlan, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45927, déposée le 18-08-16 M. ZEWU Komlan, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Bè Klikamè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Lomé Sanguéra Dangbessito, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPESSIGLO Tokpo, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45928, déposée le 18-08-16. M. ZEWU Komlan, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Bè Klikamè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à Lomé Sanguéra Dangbessito, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPESSIGLO Tokpo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Suivant réquisition n° 45929, déposée le 18-08-16. M. ZEWU Komlan, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Bè Klikamè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 34ca, situé à Kévé Aképé Azavénou, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord par la propriété AKPABLA Atsu, au Sud par la propriété DOTOU Koffi Edouard, à l'Est par la propriété MENSA Adjété Toussaint et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45930, déposée le 18-08-16. M. ZEWU Komlan, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Bè Klikamè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Lomé Sanguéra Dangbessito, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété WOGODO, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45931, déposée le 18-08-16. M. KOULEKPOTO Délali Messanvi, profession d'Agent des Opérations, demeurant et domicilié à Lomé Aflao Ségbé Akatoviépé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Akato Viépé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité VIDEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45932, déposée le 18-08-16. M. KPEGOH Gracianus, profession d'Ingénieur Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé Super Taco. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 16ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SEGNO et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Suivant réquisition n° 45933, déposée le 19-08-16. Mme ADJAYI Amivi Esther, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 23a 89ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une route SOGEA de 20m, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété LEDI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45934, déposée le 19-08-16. M. MIZA Abalo, profession de Comptable Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 17a 95ca, situé à Tsévié Dalavé Katomé, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud et à l'Est respectivement par des rues non dénommées de 16m, 16m et 14m et à l'Ouest par la propriété AHOUKALEKOU S. S. Sowonou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45935, déposée le 19-08-16. M. OLYMPIO Kossi Edem, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé Kodjoviakopé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Lomé Ségbé Kpodji, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOBLI NUWOATI Mélagbé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45936, déposée le 19-08-16. Mme DJABARE Afani, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Agoè Logopé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Sanguéra Nanégbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud et à l'Est par la propriété DJOKA et à l'Ouest par la propriété KONDI Damba.

Suivant réquisition n° 45937, déposée le 19-08-16. M. DOUTI Bangourin, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Légbassokpé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 96ca, situé à Lomé Agoènyivé (Camp FIR Nord), Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 523, au Sud par le lot n° 525, à l'Est et à l'Ouest respectivement par des rues de 14 et 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45938, déposée le 19-08-16. Mme GBEÁSSOR Mawunya Massan épse AMONI, profession de Assistante Sociale, demeurant et domiciliée à Lomé Attiégougan. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Lomé Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sagbado et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité NOLIVI Loza Agudu, à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45939, déposée le 19-08-16. M. LABAN Schola Anani Olivier Gérald, profession de Chargé d'Affaires, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin Nukafu. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 04ca, situé à Aného Kpessi Koulevo, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par la propriété SOSSA, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45940, déposée le 19-08-16. M. DENDENGUE Bamman, profession de Militaire, demeurant et domicilié à Lomé Agoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 58ca, situé à Mission Tové Kognito, Préfecture du Zio, et borné au Nord et au Sud par la propriété TAGAH, à l'Est par la route Bokpoko Amédenta et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est

Notaire, demeurant et domiciliée à Lomé Totsi. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 94ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de SAND Yao Selom.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45942, déposée le 19-08-16. Mme ABOUGNIMA Molgah épse KADJAKA, profession de Notaire, demeurant et domiciliée à Lomé Totsi. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 1ha 13a 65ca, situé à Tsévié Kpatéfi, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Houmido et borné au Nord et au Sud respectivement par des rues de 14 et 16m, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45943, déposée le 19-08-16. Mme ABOUGNIMA Molgah épse KADJAKA, profession de Notaire, demeurant et domiciliée à Lomé Totsi. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 19a 69ca, situé à Tsévié Kpatéfi, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Houmido et borné au Nord et à l'Est par la propriété AZIAMANYO Kodjo Agbokou, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45944, déposée le 1998-16. Mme ABOUGNIMA Molgah épse KADJAKA, profession de Notaire, demeurant et domiciliée à Lomé Totsi. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 47a 37ca, situé à Tsévié Kpatéfi, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Houmido et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud par la collectivité AKPAFIO, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet de 14m chacun.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Notaire, demeurant et domiciliée à Lomé Totsi. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission Tové Apéssito, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kpodji et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KONZAWO H. A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45946, déposée le 19-08-16. Mme ABOUGNIMA Molgah épse KADJAKA, profession de Notaire, demeurant et domiciliée à Lomé Totsi. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 51a 74ca, situé à Tsévié Kpatéfi, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Houmido et borné au Nord par la collectivité TENGUE et une rue en projet de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacun.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45947, déposée le 19-08-16. M. PASSEM Afeïtom, profession d'Ingénieur, demeurant et domicilié à Lomé Kégué. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Adétikopé Agodéké, Préfecture du Zio, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUSSOUGBO Kokou Tsolenyanu et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45948, déposée le 19-08-16. Société Togo Cellulaire, demeurant et domiciliée à 219 Avenue du 24 Janvier. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Agoè Togblékopé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Guénou Kopé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité KOUDZO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Suivant réquisition n° 45949, déposée le 19-08-16. Mme AWENON AKAKPO Yéwa, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Avédji. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 49ca, situé à Lomé Aflao Adidoadin, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Gbonvé et bomé au Nord et à l'Ouest respectivement par des rues non dénommées de 14 et 28m, au Sud par le lot n° 685 et à l'Est par le lot n° 688.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45950, déposée le 19-08-16. Mme KOSSI Afi, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Aflao Adidoadin. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 20ca, situé à Lomé Aflao Adidoadin, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Gbonvé et borné au Nord par le lot n° 687, au Sud par le lot n° 683, à l'Est par le lot n° 690 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45951, déposée le 22-08-16. M. EKUE-AKPA Kanyi, profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Fiovi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 10a 07ca, situé à Tsévié Kovié Séva Gbléta, Préfecture du Zio, et borné au Nord et au Sud par la propriété AWOUDI Yao, à l'Est et à l'Ouest respectivement par les rues de 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45952, déposée le 22-08-16. M. MALAROU Essoyo-Mèwè, profession d'Opérateur Télécom, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Légbassito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Saka Kopé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWAGA Komi Kimi.

Suivant réquisition n° 45953, déposée le 23-08-16. Mme MABOUDOU Fabiola Essénam Sampé, profession de Gestionnaire; demeurant et domiciliée à Lomé Kégué. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WODANA et au Sud par une rue existante de 12m

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45954, déposée le 23-08-16. Mme LAWSON Ameyo Christine, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Hédzranawoè. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 32a 78ca, situé à Lomé Avépozo, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété KOUDAKPO Nonou, au Sud par une ancienne route Lomé Aného, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDAKPO Battan.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45955, déposée le 23-08-16. M. KOUTOUKLUI Miwonougnui, profession de Cadre d'assurance, demeurant et domicilié à Lomé Bè Pa de SOUZA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Akato-Viépé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agbévé-Kopé et borné au Nord, au Sud, et à l'Est par la propriété ANAGLI Koffi et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuel ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45956, déposée le 23-08-16. M. ABOKA Kossi Agbenyéga, profession de Professeur, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 37ca, situé à Noépé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Kpuipé et borné au Nord et à l'Est respectivement par des rues de 16 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADEKPLOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est

M. ABOKA Kossi Agbenyéga, profession de Professeur, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12ha 02a 22ca, situé à Dzolo Edzi, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Etoei et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AKPALU, au Sud par la collectivité AZADAGLI et la propriété KARABOU Tchilalo, à l'Est par la propriété LETAABA Béhéma et la propriété LARE Béatrice.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45958, déposée le 23-08-16. M. KONDO Wiyao, profession de Sociologue, demeurant et domicilié à Lomé Agoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 55ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Logopé et borné au Nord, au Sud, et à l'Est par la propriété ADJEWODA et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45959, déposée le 23-08-16. M. KOUDJODJI Assou Kokou, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 35ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Gbomamé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKATO Folly, au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45960, déposée le 23-08-16. M. MOKLI Kossi, profession de Chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 74a 90ca, situé à Tsévié Mission-Tové Kpala, Préfecture du Zio, et borné au Nord par la collectivité SEDZRO, au Sud et à l'Ouest la collectivité WOGODO et à l'Est par la collectivité DZOKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. M. AGBAVITO Komi, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Bè Kpota. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03ha 00a 27ca, situé à Tsévié Kovié Adansa, Préfecture du Zio, et borné au Nord par la collectivité GAKPA et la propriété PANOU Kodjo, au Sud par Sovon AZIADEKE, à l'Est par la collectivité AZIADE et à l'Ouest par la collectivité AZIADOUVO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45962, déposée le 23-08-16. M. MIDEKOR Koffi Edmond, profession d'Ingénieur, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin Elavagnon. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Tsévié Djagblé, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ADONSOU, au Sud par une rue de 20m et à l'Est par la propriété GBOGLAN Henyo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45963, déposée le 23-08-16. Mme AGBO Amavi, profession de Secrétaire de Direction, demeurant et domiciliée à Lomé Kégué. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé Dingblé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 1381, au Sud par le lot n° 1378 B, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 1379.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45964, déposée le 23-08-16. M. TESSOU Kofi, profession de Tailleur, demeurant et domicilié à Lomé Bè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble Urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 10a 20ca, situé à Tsévié Tékanyi, Préfecture du Zio, et borné au Nord par les lots N° 15 et 16, au Sud par les lots N° 19 et 20, à l'Est par la route Nationale N° 1 de 74m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Suivant réquisition n° 45965, déposée le 23-08-16. M. N'TIGNONAWOE Ekué, profession d'Ouvrier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Lomé Aflao Wougomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dékpo et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud par la collectivité SOWOU, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la route Ségbé-Sanguéra de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45966, déposée le 23-08-16. M. ODJO Kokou, profession de Pasteur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à mé Légbassito Kové, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Apédo-Kopé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBOAMOU Akouwavi, au Sud par une rue de 20m et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45967, déposée le 23-08-16. M. AVEKO Mensah Dodji, profession d'Ingénieur Génie-Civil, demeurant et domicilié à Brazzaville au Congo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 23ca, situé à Tsévié Kpali, Préfecture du Zio, et borné au Nord par le lot n° 18, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par le lot n° 23 et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45968, déposée le 23-08-16. Mme BAGNANZI Yee, demeurant et domiciliée à Lomé Doumassessé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 45ca, situé à Lomé Légbassito Ahonkpoe, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 16.00m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALI Koffi Jean.

Flle déclare que ledit immeuble lui appartient et

Suivant réquisition n° 45969, déposée le 23-08-16. Mme KETE-GOU, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Ablogamé Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 51ca, situé à Lomé Baguida Adamavo, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Maya-Kopé et borné au Nord par les lots N° 1092 et 1095, au Sud par les lots N° 1096 et 1097, à l'Est par le lot n° 1095 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45970, déposée le 23-08-16. Mme TCHENDIE M'maa Essozimna, profession d'Agent des Impôts, demeurant et domiciliée à Lomé Aflao Apédokoè. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 15ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKATO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45971, déposée le 23-08-16. M. ALUFADE Adekanmi, profession d'Entraineur de Football, demeurant et domicilie à Lomé-Kégué. Majeur non interdit jouissant de ses droi s civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 29ca, situé à Lomé Tokoin Hedjranawoé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par le lot n° 2500, à l'Est par le lot n° 2510 et à l'Ouest par les lots N° 2449 et 2498.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45972, déposée le 23-08-16. M. GAKPE Kokou Mawulolo Sévérin, profession de Prêtre Catholique, demeurant et domicilié à Lomé-Zossimé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 01a 22ca, situé à Tsévié Agbělouvé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Wuto et borné au Nord par la collectivité AMEGAKPOE, au Sud par la propriété DAVI Abotsi, à l'Est par la collectivité AMEGAKPOE et à l'Ouest par la voie ferrée Lomé-Blitta.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est

Mme AZAKPO Dédé Mawunyo, profession de Sage Femme d'Etat, demeurant et domiciliée à Aflao Ségbé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Akato Viépé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LOUMON Danyeakossou et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45974, déposée le 24-08-16. M. HODOR Koamigan, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Vakpossito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en deux terrains ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 10a 31ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Wougomé/Dekpo et borné:

Parcelle A: au Nord et à l'Ouest par la propriété ATANDJI, au Sud par la propriété Sodji Ahlimba et à l'Est par la RN° 5

Lomé-Kpalimé :

Parcelle B: Au Nord et à l'Ouest par la propriété ATADJI, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par les propriétés ATANDJI et SODJI Ahlimba.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45975, déposée le 24-08-16. M. HODOR Koamigan, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Agoè-Vakpossito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Sanguéra Dékpo Adjoti, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Adjoti et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATANDJI Yao Kini et au Sud par la rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45976, déposée le 24-08-16.

M. TOULAN Ekoué K. Mawuéna, profession de Huissier de Justice, demeurant et domicilié à Lomé-Djidjolé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10a 95ca, situé à Lomé Aflao Ségbé Kpodji, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité DAYIBO, au Sud et à l'Est respectivement par des rues existantes de 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Suivant requisition n° 45977, déposée le 24-08-16. M. AGOUTEGBE Kokou, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 03ca, situé à Lomé Aflao Yokoè Kopégan, connu sous le nom de Kopégan Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VITTOR Fofoné et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45978, déposée le 25-08-16. M. AZIAGBA Kossivi, profession d'Enseignant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Klémé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Yéwépé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AYISSOUHEDE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45979, déposée le 25-08-16. M. AWISSOBA Kpatcha Essozimna, profession de Contrôleur Aérien, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Vakpossito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Lomé Agoènyivé Anomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOVI Afanale et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45980, déposée le 25-08-16. M. N'DANOU Prosper, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Ablogamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 00a 03ca, situé à Tsévié Lébé Hondomé, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité KPOTOR Sakayè, à l'Est par la propriété ASSOU Gagban, au Sud par le marécage LEBE GBA.

Suivant réquisition n° 45981, déposée le 25-08-16. Mme HEMOU Essohanam P., profession de Technicienne Supérieure de Laboratoire, demeurant et domiciliée à Lomé Hédzranawoé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05ha 10a 97ca, situé à Tsévié Dédéké, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Agoho et borné au Nord par la collectivité AVOGAN, au Sud par la collectivité SEKLE, à l'Est par la collectivité AZIAGBEDE et à l'Ouest par la collectivité SEKLE et la propriété Épse ABOUZI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45982, déposée le 25-08-16. Mme HEMOU Essohanam P., profession de Technicienne Supérieure de Laboratoire, demeurant et domiciliée à Lomé Hédzranawoé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 4ha 67a 83ca, situé à Tsévié Dédéké, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Agoho et borné au Nord par les collectivités KONYO et SEKLE, au Sud par la collectivité KONYO, à l'Est par la collectivité DOKODJO et à l'Ouest la collectivité KPOTI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45983, déposée le 26-08-16. Mme PADAKALE Essotèbèmime., profession d'Enseignante, demeurant et domiciliée à Lomé Totsi. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10a 36ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dékpo et borné au Nord par la propriété AHOVI Hiamabé, au Sud par la voie ferrée Lomé - Kpalimé, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la collectivité AZIALOAME.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45984, déposée le 26-08-16. M. ABOKA Kossi Agbényéga, profession de Professeur, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 85a 37ca, situé à Kévé Aképé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Alakpakopé-Gbénon et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADEWU, au Sud par la collectivité

Suivant réquisition n° 45985, déposée le 26-08-16. M. ABOKA Kossi Agbényéga, profession de Professeur, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 71a 63ca, situé à Kévé Aképé Aképédo, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45986, déposée le 26-08-16. M. JOHNSON Paolo Kwansa, profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 48ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16m chacune, au Sud par le lot n° 20., à l'Ouest par le lot n° 19B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45987, déposée le 26-08-16. M. TENGUE Kokou Gadoglo, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Loné. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 63ca, situé à Lomé Aflao Amadahomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 2044 B., au Sud par le lot n° 2046 bis et la surplus du lot N° 2047 bis, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45988, déposée le 26-08-16. M. DAYO Kossi Guy Gérard, profession de Revendeur, demeurant et domicilié aux USA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 17a 86ca, situé à Tsévié Mission-Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kpala et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BADOHOUN, au Sud par la propriété GAMON, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Survant requisition n° 45989, déposée le 29-08-16. M. WELLINGTON Kouawovi Dziffa, profession de Tailleur, demeurant et domicillé à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses drofts civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 37ca, situé à Aného Kpogan-Agbétsiko, Préfecture des Lacs, et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité KOUDEKA Avossihoun, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45990, déposée le 29-08-16. Mme BITHO Manzinèye Nathalie., profession d'ex Secrétaire d'Etat, demeurant et domiciliée à Lomé Gbonvié. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâtí, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 02a 54ca, situé à Tsévié-Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Tonoutonuimé et borné au Nord par la collectivité TENU, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité WOWUI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45991, déposée le 29-08-16. M. KAKAYE Gbati, profession d'Informaticien, demeurant et domicilié aux USA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rurat non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 94ca, situé à Lomé Togblékopé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Nyiémé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété DOSSEH, à l'Ouest par la route Nationale N° 1.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45992, déposée le 29-08-16. M. KOUDADJE Messan, profession d'Entrepreneur, demeurant et domicilié à Tsévié Dalavémodzi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti condistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 1ha 08a 86ca, situé à Tsévié Kporné Akadjamé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Koutimé et borné au Nord par la collectivité KINVI, au Sud par la collectivité AGBOYI et la propriété ADOUKPO Kokou et à l'Ouest par la propriété KENOU Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Suivant réquisition n° 45993, déposée le 30-08-16. M. KISSI Kossi Gilbert, profession de Directeur de Société, demeurant et domicillé à Kpalimé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dagbéssito et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété WODOGO Koami et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45994, déposée le 30-08-16. M. OLOUFADE Djoulassi Kokou, profession de Macroéconomiste, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Akplomé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAKO Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45995, déposée le 30-08-16. M. ETOUH Akouété, profession de Clerc de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à Kpémé Sewatsrikopé, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFANGBOHOUN, à l'Est par la propriété AMOUZOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45996, déposée le 30-08-16. M. GUMEDZOE Haseto Kwaku, profession d'Employé, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 24ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Fozoè Anyigbé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété LOVI, à l'Ouest par la propriété Sémanyo.

Suivant réquisition n° 45997, déposée le 30-08-16. M. ATARA Tfaraba Los-M, profession d'Administrateur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Lomé Agoènyivé Houmbi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par le lot n° 236, à l'Est par le lot n° 235, à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45998, déposée le 30-08-16. M. ABOKA Kossi Agbényéga, profession de Professeur, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 23a 67ca, situé à Lomé Sanguéra Logogomé, Préfecture du Golfe, et borné au No 1 et au Sud respectivement par des rues de 16 et 14m; à l'Est et à l'Ouest par la collectivité EGLE Adzazé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 45999, déposée le 30-08-16. M. DOSSE Afandina, profession de Professeur de Lycée, demeurant et domicilié à Vogan, Agbopé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 23ca, situé à Tsévié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Daviémondji et borné au Nord par la propriété ADOBLE Kodjo, au Sud par une rue de 30m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété ALIPOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46000, déposée le 30-08-16. M. DOSSE Afandina, profession de Professeur de Lycée, demeurant et domicilié à Vogan Agbopé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Gbomamé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la propriété AGBAVON et le surplus de la propriété DJADE Massan, à l'Est par la propriété AHAVI

Suivant réquisition n° 46001, déposée le 30-08-16. M. KOUMAKO Pierre Lawé, profession d'Agent Commercial en retraite, demeurant et domicilié à Lomé-Baguida. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 32a 93ca, situé à Abobo, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Logoui Lanzo Kopé et borné au Nord par la propriété des héritiers EKLOU AKATO, au Sud par celle des héritiers ASSOU, à l'Est par la propriété ASSOU Doblé, à l'Ouest par la collectivité KOUTO Messanvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46002, déposée le 30-08-16. M. KOUMAKO Pierre Lawé, profession d'Agent commercial en retraite, demeurant et domicilié à Lomé-Baguida. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 29a 93ca, situé à Abobo, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Lanzé Abinikopé et borné au Nord par la propriété AMETEPE Gnadédjo A. Réné, au Sud par une rue de 18m, à l'Est par une rue de 10m, à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46('03, déposée le 30-08-16. M. KOUMAKO Pierre Lawé, profession d'Agent Commercial à la retraite, demeurant et domicilié à Lomé-Baguida. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 32a 96ca, situé à Abobo, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Logoui Séwonou Kopé et borné au Nord par la propriété KANGLO, au Sud et à l'Est par la piste EPP Logoui-Abobo, à l'Ouest par la propriété AMETRIKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46004, déposée le 30-08-16. M. SODAHON Kokou, profession de Soudeur, demeurant et demicilié à Lomé-Baguida. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Baguida Kpogan Agodéké, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la

M. DOSAH Mewanou, profession d'Expoitant Agricole, demeurant et domicilié à Lomé Aflao Gakli. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 70ca, situé à Lomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agbalépédogan et borné au Nord par les lots 859 et 860, au Sud par le lot 857, à l'Est par le lot 802, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46006, déposée le 30-08-16. M. AFATSAWO Védo Joëlle, profession d'Aide Domicile, demeurant et domiciliée à Lomé Totsi. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 4ha 28a 26ca, situé à Kévé-Badja, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Kpégagomé et borné au Nord par la propriété ITA Jourias, au Sud par la collectivité ALEKE, à l'Ouest par la collectivité ALEKE et à l'Est par la propriété TOTAH Irma.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46007, déposée le 31-08-16. M. ASSIOBO-TIPOH Kokou, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 25ca, situé à Agou Gadzéfé, Préfecture d'Agou, connu sous le nom de Havé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBODEKA et à l'Est par la route Nationale N° 5 Lomé - Kpalimé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46008, déposée le 31-08-16. M. ALLAH Ohoungnon, profession de Chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la Rèpublique togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 31ca, situé à Lomé Agoènyivé Téléssou, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Téléssou et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KAGLAN, à l'Ouest par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Mme ZOBINOU Adjoa épse N'GONGO, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01a 65ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 296, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 293 C et à l'Ouest par le lot n° 293 B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46010, déposée le 31-08-16. M. DORSOU Komi Bocca, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Aflao Agbalépédogan, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agbalépédogan et borné au Nord par le lot n° 147, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot 143 B et à l'Ouest par les lots 141; 142.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46011, déposée le 31-08-16. M. DORSOU Komi Bocco, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Avédzi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 14ca, situé à Lomé Aflao Avédzi Téléssou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété GOLOU Atisso Togbui, au Sud par la route Lomé Totsigan-Vakpossito, à l'Est par la propriété Dotsè GBADOE, à l'Ouest par la propriété GOLOU Atisso.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46012, déposée le 31-08-16. M. EGNONGLO Kouassi, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Vogan Adjrégo, Préfecture de Vo, connu sous le nom de Agogbézin et borné au Nord par les propriétés KOKOUYE Sélénou et ADIMADO Kodjo, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la propriété TEKOU Afanwonoudé, à l'Ouest par la propriété ADIMADO Messanvi.

Suivant réquisition n° 46013, déposée le 31-08-16. Mme COCO Afiavi Biyemi, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Tokoin Wuiti. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 4ha 02a 10ca, situé à Lomé Agoè-Nyivé Ahonkpoé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Atitokpomé et borné au Nord par les collectivités AZIADO et ALLALO, au Sud par la propriété AKAM Gbologan à l'Ouest par la collectivité GBEMOU Agbefou et à l'Est par la collectivité AVLE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46014, déposée le 31-08-16. Mme MIHAYE Adjo, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 25ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kové et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEGNITO, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46015, déposée le 31-08-16. Mme AMETEPE Ekui Afi Djigbodi épse ADAMOU, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé Avé Maria. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 34a 40ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zopomahé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité SOKLITO, au Sud et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46016, déposée le 01-09-16. M. ALLOSSOGBE Dieu-Donné, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé Kofamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 07ca, situé à Lomé Kélégougan, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 1834, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune, à l'Est par le lot n° 1843.

Suivant réquisition n° 46017, déposée le 01-09-16. M. ALLOSSOGBE Dieu-Donné, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé Kofamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 18ca, situé à Lomé-Kagomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par les lots 546A et 548A, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par les lots 549A et 548A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46018, déposée le 01-09-16. Mme KOUASSI Viriginie épse FAURE, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Paris-Françe. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 08ca, situé à Aného Aklakou, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Allada et borné au Nord par une rue de 10m, au Sud par la propriété KPADENOU, à l'Est par la rue de 14m, et à l'Ouest par la propriété SESSO-ADISSEH.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46019, déposée le 01-09-16. Mme KOUASSI Viriginie épse FAURE, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Paris-France. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 03ca, situé à Tsévié-Djagblé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Tokoin et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJA et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46020, déposée le 01-09-16. M. KOUASSI Kossivi, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 23ca, situé à Lomé-Kanyikopé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 65, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 73.

identeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non intendit jouissant de ses droits civils et de nationalité sogolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti sconsistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 78ca, situé à Lomé-Aflao, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Wataklassoukopé et borné au Nord par le lot n° 250, au Sud par la voie ferrée Lomé-Kpalimé, à l'Est par le lot 248 et à l'Ouest par le lot 252.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46022, déposée le 01-09-16. M. KOUASSI Kossivi, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 25a 11ca, situé à Lomé-Bè-Kponou, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Akodesséwa et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Ouest par les rues de 14m chacune, à l'Est par les lots 63 et 72.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46023, déposée le 01-09-16. M. AMEGATSE Théodore, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Lomé Apédokoè Gbomamé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATSIGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46024, déposée le 01-09-16. M. AMEGATSE Théodore, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Apédokoè Gbomamé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par un passage de 5m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité SOWOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. M. AGBOKOU Yao Amétowoyona, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Kpalimé-Kpéta. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 22a 65ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Assiko et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la collectivité DJOMAKOU, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46026, déposée le 01-09-16. M. AGBOKOU Yao Amétowoyona, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Kpalimé-Kpéta. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 64ca, situé à Lomé Sanguéra Amédenta, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue existante de 12m, au Sud et à l'Est par la propriété SEGLAN, à l'Ouest par la route Sanguéra Amédenta de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46027, déposée le 01-09-16. Mme KEGBERO Rouki, profession de Magistrate, demeurant et domiciliée à Lomé-Agoè Assiyéyé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié-Wugba, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Bamé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TETE-EZOU Kokou Léké A.; au Sud par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46028, déposée le 01-09-16. M. EKUE Edoh Roger, profession d'Agent de Banque, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 27ca, situé à Aného-Gbodjomé, Préfecture des Lacs, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ATTO LASSEH, à l'Est par la collectivité TOGBE ATTI.

Suivant réquisition n° 46029, déposée le 01-09-16. M. NOUDODA Koffi Didier, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 79ca, situé à Lomé Aflao Avédji AGETU, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 10, au Sud par la route Adidogomé-Agoènyivé (28m), à l'Est par le lot n° 111A et à l'Ouest par le lot n° 113.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46030, déposée le 01-09-16. Mme MOUZOU Tchilalo, profession de Médecin militaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Houdiké et borné au Nord, et au Sud par la propriété AFATSAWO, à l'Est par une rue de 14m, à l'Ouest par la propriété GLONOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46031, déposée le 01-09-16. Mme GBATI Magnyiba épse ADIGBLI, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Awankpodji et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16m chacune, au Sud par la collectivité KPETONUKU, à l'Ouest par la propriété DJAPO Ali.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46032, déposée le 01-09-16. M. KASSEGNE Kwami Miéyanodé, profession de Pasteur, demeurant et domicilié à Lomé Gblinkomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 55ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEMEKONAWO Louis, au Sud par un passage de 6m.

Suivant réquisition n° 46033, déposée le 01-09-16. M. TEKO Assiongbon, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 25ca, situé à Lomé Attiégou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la rue de 16m, au Sud par le lot n° 540, à l'Est par le lot n° 541 et à l'Ouest par la rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46034, déposée le 02-09-16. M. KOUASSI Kossivi, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 25ca, situé à Lomé Kanyikopé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 64, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 74 et à l'Ouest par le lot n° 72.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46035, déposée le 02-09-16. M. TCHEKE Agossou, profession de Chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé Agoè-nyivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 03ca, situé à Lomé Agoènyivé Logopé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par deux rues de 14m chacune; au Sud par la route Sanguéra Agoènyivé de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46036, déposée le 02-09-16. M. ABOKA Kossi Agbényéga, profession de Professeur, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agblélikor et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AHADJI-DRA et à l'Ouest par une rue non-dénommée de 20m.

boutique, demeurant et domicilié à Lomé Sanguéra. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Sanguéra Wugomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dékpo et borné au Nord par la propriété EFIA Koffi Dzebu, au Sud et à l'Est par la propriété EFA Koffi Dzebu, à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46038, déposée le 02-09-16. M. WALLA Puwèzima Pugnozi, profession d'Ingénieur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 78ca, situé à Lomé Sanguéra Atiémé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété APELETE, au Sud par rue non dénommée de 14m, à l'Est par la propriété EKLOU Atanou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46039, déposée le 02-09-16. M. WALLA Puwèzima Pugnozi, profession d'Ingénieur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 04ca, situé à Tsévié Davié, Préfecture du Zio connu sous le nom de Didove, et borné au Nord par la propriété HESSOU Kodjo, au Sud par la propriété DJOKPE Kodjo, à l'Est par une rue de 10m, à l'Ouest par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46040, déposée le 02-09-16. Mile KOFFI Adjélévi Dzigbodi, profession d'Employée de Bureau, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 70ca, situé à Agbata, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par la propriété GBOGBO, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMETEPE, à l'Est par la route Nationale N° 2 Lomé-Aného.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Mme FANIDJI Agbalè Afiavi épse KPOTOGBE, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Aflao Klémé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Yéviépé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEKO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46042, déposée le 02-09-16. M. KOLAMBIGUE Matiéyédou, profession d'Ingénieur Agronome, demeurant et domicilié à Accra (Ghana). Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 1478 A, au Sud par le lot n° 1480, à l'Est par le lot n° 1477, à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46043, déposée le 02-09-16. M. EDORH Debouto Yaovi, profession de Retraité, demeurant aux Etats Unis et domicilié à Aného. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 1ha 73a 82ca, situé à Hounlokoè-Agbétiko, Préfecture du Vo, connu sous le nom de Avédjin et borné au Nord par la propriété BAGUIDI Houédéwoua Joseph, au Sud et à l'Est par la propriété EGLA Akakpo, à l'Ouest par la propriété SEMAVO Sédjonah.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46044, déposée le 02-09-16. M. MATCHA Yao Afeignindou, profession de Directeur Administratif, demeurant et domicilié à Lomé Agoè-Anomé – Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 08ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kpala Djigbé et borné au Nord par la route Sanguéra - Kpalimé Afiadegnigba de 20m, au Sud et à l'Est par la propriété LOGAN, à l'Ouest par une rue de 14m.

Suivant réquisition n° 46045, déposée le 05-09-16. M. AFETOU Komi, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kpala Komé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SEGBEDJI Adonkor, à l'Ouest par une voie de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46046, déposée le 05-09-16. M. ADJO GAH Kossivi Mensah, profession d'Inspecteur des Impôts, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Apédokoé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Apédokoé et borné au Nord par une rue de 10m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOUGNIBO Yaovi Ibéré.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46047, déposée le 05-09-16. M. KOUEVIDJIN Folly Dovénè, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 05ca, situé à Lomé Aflao Amadahomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot 1001, au Sud par le lot 1008 A, à l'Est par le lot 1009, à l'Ouest par une ruelle de 6m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46048, déposée le 05-09-16. Mme KPODAR Tchotcho Essy épse SIKA, profession d'Employée de Banque, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à Tsévié Davié-Modzi, Préfecture du Zio, et borné au Nord par le lot 84, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par le lot 100 B et à l'Ouest par le lot 99.

Suivant réquisition n° 46049, déposée le 05-09-16. M. GAVON Kossi Emmanuel, profession de Pasteur, demeurant et domicilié à Lomé Notsè-Kpota. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 20a 48ca, situé a Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Apéssito Kpémé et borné au Nord par la propriété AZIATROGA Kwamivi, au Sud par la propriété AGBADZI Kossivi, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m et de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46050, déposée le 06-09-16. M. BASSALEY Codjo, profession d'Expert Géomètre, demeurant et domicilié à Lomé Djidjolé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06ha 00a 01ca, situé à Dalavé Voutotikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Lomégnon Kopé et borné au Nord par la collectivité DOGNON, au Sud par la collectivité ADOKOU, à l'Est par la collectivité HAMENOU et la collectivité AZIABLE, à l'Ouest par la collectivité GAYISSAN et la collectivité DOGNON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46051, déposée le 06-09-16. M. PANDAM Yafo, profession d'Ingénieur Génie Mécanique, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé Danlimé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FOTOKE Kokou Wofa, au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46052, déposée le 06-09-16. M. HAINGA Passama, profession de Pharmacien, demeurant et domicilié à Lomé Adidoadin. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé Zone Centrale Nord E 2°, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 338 A, au Sud par le lot n° 339, à l'Est par le lot n° 340, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

demeurant et domicilié à Lomé Agoènyivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 15ca, situé à Tsévié Daviémodzi, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Blévé et borné au Nord par le lot n° 5, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par le lot n° 2, à l'Ouest par le lot n° 6.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46054, déposée le 06-09-16. Mme BANASSIM Dalakissima, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Tokoin Wuiti. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 50ca, situé à Légbassito Nanégbé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Nanagbé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TENGUE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46055, déposée le 06-09-16. M. GNAKOU ALI Pitaloumani, profession de Professeur d'université, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin Abové. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01a 93ca, situé à Lomé Totsi, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Totsi Gbonvé et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par le lot n° 624 A, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46056, déposée le 06-09-16. M. KASSIM Babakoné, profession d'Agent de Sécurité, demeurant en France et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Gbékloukopé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GOKA Yawovi Messan, à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. m. EDJI Komlavi, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé Agbalépédogan. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Kévé Aképé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Aképédo et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AHIAVON Yawo, à l'Ouest par une rue de 12m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46058, déposée le 06-09-16. Mme ADOUNVO Dénagnon, profession d'Assistante de Direction, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 50ca, situé à Lomé Adidogomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDJODJI Atsitso.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46059, déposée le 06-09-16. Mme GBEASOR Djidjoédji Mêton, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Tokoin Hôpital. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 08a 37ca, situé à Lomé Aflao Akato-Viépé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Akato-Viépé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité LOUMOR, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46060, déposée le 06-09-16. Mme BOUYO Hodalo B., profession de Retraitée, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 60ca, situé à Lomé Agoènyivé-Ahonkpoè, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Ahonkpoè et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ADENYO, au Sud par une rue de 14m, à l'Ouest par la collectivité SANVI.

Suivant réquisition n° 46061, déposée le 06-09-16. M. TABIOU Kpanté O. Tafawa, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Nyékonakpoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 24a 89ca, situé à Aného Dagué, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la collectivité SEWAVIGAN, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46062, déposée le 06-09-16. M. ADODO Dahouè Kossi, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 33ca, situé à Davié Langnrogbé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par la propriété de Mlle ANATO Adjovi Pascaline du TF 32800 RT, au Sud et à l'Est par des rues de 16m chacune, à l'Ouest par la propriété de M. ADODO Dahoué Kossi du TF 33501 RT.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46063, déposée le 07-09-16. Mme BROWN Allyson Damita, profession de Directrice Générale de Société, demeurant et domiciliée aux USA. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 50ca, situé à Lomé Cité OUA 2000 – Lomé II Atchanté, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par un passage de 6m, au Sud par le lot n° 113, à l'Est par une rue de 14m, et à l'Ouest par le lot n° 110.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46064, déposée le 07-09-16. M. TCHAMA Akowa, profession de Juriste, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin Solidarité. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Zové et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIAHO Kokou, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Suivant réquisition n° 46065, déposée le 07-09-16. M. DJANKLA Nankoum Kouwy-Koussi, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé Djidjolé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 27ca, situé à Lomé Aflao Agbalépédogan, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Agbalépédogan et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 59A, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Ouest par le lot n° 58 A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46066, déposée le 07-09-16. Mme EKPOH Akouavi Nyuiélinam, profession de Juriste, demeurant et domiciliée aux USA. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Lomé Aflao Sagbado, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 42, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par le lot n° 45 et à l'Ouest par le lot n° 41.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46067, déposée le 07-09-16. M. AGBOKOU Ayao Ajandéké, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Agbata. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 99ca, situé à Aného Agbodrafo, Préfecture des Lacs, connu sous le nom de Aputa et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KOKODOKO Dédé, au Sud e à l'Est par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46068, déposée le 07-09-16. M. VIEYRA Kossi, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé Klikamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 70ca, situé à Lomé Sanguéra Madjikpéto, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Madjikpéto et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADEDZE Kossi Délali.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est

M. OGBONIN Oniadon, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé Agbalépédo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Madjikpéto et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKEY Anani Mawu, à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46070, déposée le 07-09-16. M. AGBOLI Komi Adzonu, profession de Médecin, demeurant en France et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 08ca, situé à Tsévié Davié Modzi, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud par le lot N° 32, à l'Est par le lot n° 31.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46071, déposée le 07-09-16. M. KODJO Komi Edo, profession de Agent Commercial, demeurant et domicilié à Lomé Bè-Anfamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Baguida, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dévégo et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADJAKA Soéto, à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46072, déposée le 07-09-16. Me ADADIE Messan Okaï, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé Baguida. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10a 94ca, situé à Kévé Doudromé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Doudromé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AKOUMANY, au Sud par la route ABILEBOU, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, ctuels ou éventuels. M. MADJA Agbéhodé, profession de Gérant, demeurant et domicilié à Lomé Hedzranawoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 63ca, situé à Lomé Aflao Totsi, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 1645 A, au Sud par une rue non dénommée de 21m, à l'Ouest par le lot n° 1646.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46074, déposée le 08-09-16. M. ABEWOU Evégnon, profession d'Inspecteur des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé Avédji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè Gbomamé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité VEDOME-GOROGA, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46075, déposée le 08-09-16. M. NOBO Kofi, profession de Topographe, demeurant et domicilié à Lomé Avédji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 54ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè Gbomamé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par la collectivité VEDOME Godoga, à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46076, déposée le 08-09-16. M. MEBA Abalo, profession de Commerçant, demeurant et domicilié aux USA de passage à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité américaine, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 81ca, situé à Lomé Sanguéra Sanyramé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sanyramé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AFAKEY, à l'Ouest par la route Sanguéra Amédenta de 40m.

Suivant réquisition n° 46077, déposée le 08-09-16. M. ASSIH Sizing Eyana, profession d'Employé de Banque, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 14a 06ca, situé à Lomé Agoè-Nyivé Logopé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Logopé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la collectivité KPOGLI, à l'Est par la propriété ZIKPI Kokou, à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46078, déposée le 08-09-16. M. DANTARE Salifou, profession d'Ingénieur Topographe, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 80a 32ca, situé à Dalavé Voutotikopé, Préfecture du Zio, et borné au Nord, au Sud, à l'Est par des rues de 16m chacune, à l'Ouest par une rue non dénommée de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46079, déposée le 08-09-16. M. ATSOU Kokou, profession de Professeur, demeurant et domicilié à Goudévé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 16ca, situé à Lomé Légbassito Amédenta, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Amendéta et borné au Nord et à l'Ouest par les héritiers AKPALE, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46080, déposée le 08-09-16. M. DANTARE Salifo, profession d'Ingénieur Topographe, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 42a 22ca, situé à Dalavé Voutotikopé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue de 30m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 24m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Suivant réquisition n° 46081, déposée le 08-09-16. M. DANTARE Salifou, profession d'Ingénieur Topographe, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 48a 75ca, situé à Dalavé Voutotikopé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue de 14m et la collectivité DOGNON, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par une rue non dénommée de 24m et à l'Ouest par la collectivité DOGNON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46082, déposée le 08-09-16. M. DANTARE Salifou, profession d'Ingénieur Topographe, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 64a 19ca, situé à Dalavé Voutotikopé, Préfecture du Zio, et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune et à l'Est par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46083, déposée le 08-09-16. M. DANTARE Salifou, profession d'Ingénieur Topographe, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 81a 77ca, situé à Davié Tékpo, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Dzigbé-Kéta et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommée de 16m chacune, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46084, déposée le 08-09-16. Mme MEDOWOKPO Akouvi Dzifa, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Avénou. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 21ca, situé à Lomé Agoènyivé Sogbossito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zogbé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par le lot n° 964, à l'Est par le lot n° 967.

profession d'Assistante Sociale, demeurant et domiciliée à Lomé Attiégougan. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Lomé Aflao Apédokoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et au Sud par la propriété AKATO Folly, à l'Est et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46086, déposée le 09-09-16. M. ESSIEN Kwéku représenté par ESSIEN Yaba, profession de Technicien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Lomé Aflao Wougomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ANAGBAN, au Sud et à l'Est par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46087, déposée le 09-09-16. M. KOLANI Bate, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Kitidjan. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kitidjan et borné au Nord et au Sud par des rues en projet de 16m chacune, à l'Est par les lots n°s 52 et 53, à l'Ouest par les lots n°s 48 et 49.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46088, déposée le 09-09-16. M. ALPHA Agouda, profession d'Electronicien, demeurant et domicilié à Lomé Avédji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Nanégbé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BIAM Koami Woto, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Est par une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. M. AYESSANVI Yaovi David, profession de Chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 88ca, situé à Lomé Attégou, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Rives du Zio et borné au Nord par le lot n° 886, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 889 et à l'Ouest par le lot n° 888.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46090, déposée le 09-09-16. M. BAMEZON Silété Komlan, profession d'Agent commercial, demeurant et domicilié à Paris – France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 27ca, situé à Lomé Attiégou Togo 2000, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 993, au Sud par le lot n° 989, à l'Est par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par le lot n° 991.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46091, déposée le 09-09-16. Mme ABOTSI Améyo, profession de Retraitée, demeurant et domiciliée à Lomé Aflao Soviépé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 16a 37ca, situé à Lomé Agoè-Nyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Elavagnon et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SEBLE, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46092, déposée le 09-09-16. Mme DAMBAAdja épse GBARRE, profession de Retraitée, demeurant et domiciliée à Lomé Tokoin Habitat. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 18ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dingblé et borné au Nord par le lot n° 1331, au Sud par le lot n° 1335, à l'Est par une rue en projet de 14m, à l'Ouest par le lot n° 1333.

Suivant réquisition n° 46093, déposée le 09-09-16. M. ADOYI Faridou Ba-Gnan, profession d'Administrateur de réseau, demeurant et domicilié à Agoè-Nyivé Gbonvé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 68ca, situé à Tsévié Davié Tèkpo, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADOGNO K., au Sud par une rue de 16m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46094, déposée le 09-09-16. M. ADOYI Faridou Ba-Gnan, profession d'Administrateur de réseau, demeurant et domicilié à Agoè-Nyivé Gbonvé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 05ca, situé à Tsévié Davié Tèkpo, Préfecture du Zio, et borné au Nord et à l'Est par HALO Koffi, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46095, déposée le 09-09-16. M. KESSOUGBO Kossi, profession d'Inspecteur du trésor, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé Ségbé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Klémé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MAKE KPANA Eklou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46096, déposée le 09-09-16. M. TCHASSAMA Esso-Hana Bewibadi, profession de Directeur de Société à la retraite, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 45a 48ca, situé à Tsévié Dalavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Logoé et borné au Nord et l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la collectivité Kumani et à l'Ouest par une rue de 16m.

Suivant réquisition n° 46097, déposée le 09-09-16. M. HONKOU Yawo Elikplim, profession de Comptable Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Vakpossito et borné au Nord et à l'Est par la propriété CHAKOU Komi, au Sud par AYIVI Doh et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46098, déposée le 09-09-16. M. MOUSSA Abasse, profession de revendeur, demeurant et domicilié à Bafilo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 91ca, situé à Lomé Kélégou, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par les lots n°s 1145 et 1147 A, à l'Est par les lots n°s 1157 B et 1147 A et à l'Ouest par les lots n°s 1155 et 1156 A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46099, déposée le 09-09-16. M. OKAFORE C. Eugène, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé Zongo, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud par la propriété ATALI Ouboya, à l'Est par la propriété de Feu NORBERTUS et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46100, déposée le 09-09-16. La Société Civile Immobilière DIAKITE (SCI DIAKITE), demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Lomé Tokoin Hédzranawoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par les lots N° 1660, 1659 et 1648 et à l'Est par une rue de 21m non dénommée.

Mme KOUEVI Tsotso, profession d'Enseignant-Chercheur, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdîte jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 34a 74ca, situé à Lomé Aflao Sagbadō, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, à l'Est par des rues de 14m et 16m non dénommées chacune, au Sud par une rue non dénommée de 34m et à l'Ouest par une RAS.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46102, déposée le 09-09-16. Mme AYIKUTU Ayélé Délali, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Lomé Aflao Sagbado Wonyomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par les lots N° 793, 794 B et 788 et à l'Est par une rue de 16m non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46103, déposée le 09-09-16. Mme DORKENOO Akpéné Afiwoa, profession de Secrétaire Bureautique, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Lomé Aflao Sagbado Wonyomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, àu Sud, à l'Ouest par les lots n°s 794A, 795 et 788 et à l'Est par une rue de 16m non dénommée.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46104, déposée le 09-09-16. M. TEOU Essowèréou, profession de Menuisier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier, d'une contenance totale de 00a 72ca, situé à Lomé Légbassito Xévitsigomé, Préfecture du Golfe, et bomé au Nord, à l'Est par la propriété TCHEOU, au Sud et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Mme GAHOU Ayawa Christine, profession de Garde Malade, demeurant et domiciliée à Lomé Avenou. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 20ca, situé à Lomé Aflao Ségbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud, à l'Est par AKPALOU Gbedema et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46106, déposée le 09-09-16. M. SAKPONOU Komla, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Adidogomé Awatamé Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 18a 08ca, situé à Noépé Adzidomé, Préfecture de l'Avé, et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par ATTIDAMA Gonyoe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46107, déposée le 09-09-16. M. SAKPONOU Komla, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Adidogomé Awatamé Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 19ca, situé à Lomé Aflao Adidogomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 813, au Sud par le lot n° 815, à l'Est par le lot n° 816 et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46108, déposée le 09-09-16. M. DJERI-SEBABI Souroutina, profession de Douanier, demeurant et domicilié à Adidogomé Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 19a 85ca, situé à Noépé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Bobosse et borné au Nord par Komla N'KAFOU et TETEGA Komla, au Sud par la voie Express CEDEAO de 70m, à l'Est par Komla N'KAFOU et à l'Ouest par la ligne de Haute tension Lomé-Kpalimé.

Suivant réquisition n° 46109, déposée le 09-09-16. M. DJERI-SEBABI Souroutina, profession de Douanier, demeurant et domicilié à Adidogomé Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 04ca, situé à Noépé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Bobosse et borné au Nord par la voie Express CEDEAO, au Sud par l'ancienne Route des douanes de Noepé de 20m, à l'Est par M. Mme ABADIE Jean Pierre et à l'Ouest par l'intercession de routes.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46110, déposée le 09-09-16. M. TCHAGOUNI Kondo Kalam, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Atchanvé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 91ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Togome et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la voie Express de 70m, à l'Est par le lot n° 19 et à l'Ouest par le lot n° 17.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46111, déposée le 09-09-16. M. ASSIOBO G. Agossou, profession d'Entrepreneur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 80ca, situé à Tabligbo, Préfecture de Yoto, connu sous le nom de Zebe et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par un passage de 8m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MOUSSA Mama.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46112, déposée le 09-09-16. M. NYONHUE Anani, profession de Plombier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 71ca, situé à Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Vogome et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité EWON.

Suivant réquisition n° 46113, déposée le 09-09-16. M. SOSSOUKPE Kossi Amouzou, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à Lomé Sanguéra Amedenta, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Zion-Kopé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété EZION Koami Jean, au Sud par la propriété NOUWATI Kokou et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46114, déposée le 13-09-16. M. AMENUVOR Ayawo Elesesi, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Agoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Lomé Agoè-Nyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sogbossito et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par des lots n°s 151 et 152, à l'Est par le lot n° 154 et à l'Ouest par le lot n° 149.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46115, déposée le 13-09-16. Mme AMOUSSOU Yawavi Omaman, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé Bè-Kpota. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 01ca, situé à Lomé Bè-Kpota, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Attiégou et borné au Nord par le boulevard Malfakassa de 32m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 997A et à l'Ouest par le lot n° 998B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46116, déposée le 13-09-16. M. TCHAMDJA Lidao, profession de Cadre maritime, demeurant et domicilié à Lomé Aflao. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 31a 31ca, situé à Tsevié Davié, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Langnrogbé et borné au Nord par la propriété SOFOE TOKPONOU, au Sud par la propriété MLAGANI, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par la ligne de la haute tension Lomé Tsévié.

Suivant réquisition n° 46117, déposée le 13-09-16. M. AMEGEE Komi Richard, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé Agoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 30a 00ca, situé à Aképé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Bame et borné au Nord et au Sud respectivement par des rues de 14 et 16m, à l'Est par la propriété AMEGEE Ayawo Alfred Blutz et à l'Ouest par les héritiers DORKENOO Ahuandogbedji.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46118, déposée le 13-09-16. Mme KOFFI Améyo Sépopo, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Sanguéra. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 46a 02ca, situé à Kévé-Noépe, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Adidomé Tokpo-Kopé et borné au Nord et à l'Ouest respectivement par des rues de 16 et 14m, à l'Est et au Sud par la propriété TOKPO Kossi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46119, déposée le 13-09-16. M. AGBODJAN Têtê Dodjo Florent, profession de Professeur de Lycée, demeurant et domicilié à Paris Antennes. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Aného Gbodjomé, Préfecture des Lacs, au Nord et à l'Ouest par la propriété NAOMESSI Koffi Simon, au Sud par la propriété ETTUH Afanyomé et à l'Est par la propriété ATTIOGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46120, déposée le 13-09-16. M. AMEGEE Komi Richard, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 25a 48ca, situé à Aképé, Préfecture de l'Avé, connu sous le nom de Bame et borné au Nord et, à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud par une rue existante de 24m et à l'Est par les héritiers DORKENOO Ahuandogbédji.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Suivant réquisition n° 46121, déposée le 13-09-16. Mme LIPO Affi, profession de Secrétaire bureautique, demeurant et domiciliée à Lomé Gblèkomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 02a 76ca, situé à Tsévié Dalavémondji, r'réfecture du Zio, connu sous le nom de Tsamé et borné au Nord par une rue en projet de 28m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPABLA Yao.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46122, déposée le 13-09-16. M. LIPO Kodjo, profession de Professeur de CEG, demeurant et domicilié à Lomé Gblèkomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01a 62ca, situé à Lomé Ségbé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Klémé Zanvi et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPELI Akligo, au Sud et à l'Ouest par des rues de 12m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46123, déposée le 13-09-16. Mme ZOZO Améyovi Wogbofa, profession de Directrice de Société, demeurant et domiciliée à Lomé Bè-Kpota. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 56ca, situé à Lomé Attiégou (Rives du Zio), Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 1087, à l'Est par le lot n° 1089 et à l'Ouest par le lot n° 1086A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46124, déposée le 13-09-16. Mme EKLU Adjo Nyonako Belinda, profession de Secrétaire, demeurant et domiciliée à Lomé Gblèkomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Lomé Agoènyivé Démakpoè, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 1486, au Sud par le lot n° 1488, à l'Est par le lot n° 1487 bis et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Suivant réquisition n° 46125, déposée le 13-09-16. Mme AKUE-ADOTE Kalé, profession de Gestionnaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Kpala et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété des héritiers ANNY et à l'Ouest par une rue non dénommée de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46126, déposée le 13-09-16. Mme AKUE-ADOTE Kalé, profession de Gestionnaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12a 22ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Agovémé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud par la propriété DIGO Kossi Sokpé, à l'Est par une rue existante de 20m et à l'Ouest par la propriété DIGO Kossi Mathias.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46127, déposée le 13-09-16. M. AMETONOU Kudzo Eva, profession d'Inspecteur Principal, demeurant et domicilié à Lomě. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Lomé Aflao Ségbé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la propriété HLONDZI Amégayibo, au Sud et à l'Est par la propriété SEDE Kokou Papa et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46128, déposée le 13-09-16. M. AMETONOU Kudzo Eva, profession d'Inspecteur Principal, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Sanguéra Fozui, Préfecture du Golfe, et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest

Suivant réquisition n° 46129, déposée le 13-09-16. M. AMETONOU Kudzo Eva, profession d'Inspecteur Principal, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Sanguéra, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Sanguéra et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FIOVE et au Sud par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46130, déposée le 14-09-16. Mme BATAWILA Wama Baréma, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé Cacaveli. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 2ha 98a 74ca, situé à Tsévié Kolo, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Alomé et borné au Nord par la propriété AYEKIM, au Sud par la propriété ADZRA et à l'Est par les propriétés ARCHILE et DOUKU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant 'équisition n° 46131, déposée le 14-09-16. M. TCHAGBATAO Aledji, profession de Gestionnaire Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 31ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kové et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud et à l'Est par la propriété AZIABLE et à l'Ouest par la propriété AHONDJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46132, déposée le 14-09-16. M. DIRIBISSAKOU Hoba Eyadéma, profession de Chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Zongo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 78ca, situé à Lomé Togblé Kopé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kpédévikopé et borné au Nord-Est par la propriété EKPE Kossi, au Nord-Ouest par la propriété DJITCHA Tété, au Sud-Est par une rue de 14m et au Sud-Ouest par la route

Suivant réquisition n° 46133, déposée le 14-09-16. M. TCHEDRE Magnimnani, profession de Juriste d'Affaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Lomé Sanguéra Madjikpèto, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Madjikpèto et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité MLANGANI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46134, déposée le 14-09-16. M. AKOUTSA Komi, profession de Directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à Lomé Aflao Wugomé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dékpo et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LADIBA, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46135, déposée le 14-09-16. M. KOUTCHE Dodji, profession d'Agent Commercial, demeurant et domicilié à Lomé Tokoin Doumasséssé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 95ca, situé à Tsévié Mission Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Apéssito et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZANGLO Wotcha et BADAGBON Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46136, déposée le 14-09-16. M. KOUTCHE Kokou Lolo, profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Téléssou Dalimé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GATO Koami et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Suivant réquisition n° 46137, déposée le 14-09-16. M. KOUTCHE Kokou Lolo, profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Lomé Agoènyivé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Ahonkpoè et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ALI Gbologan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuna droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46138, déposée le 14-09-16. M. DJONDA Tchilabalo, profession de Gestionnaire, demeurant et domicilié au Canada. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 51ca, situé à Lomé Agoènyivé Logopé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par la collectivité GAVON Dounoukou, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la collectivité AZANSO et à l'Ouest par la propriété KOUMESSI Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46139, déposée le 14-09-16. M. GARBA Zoubeyo, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé Agoè Assiyéyé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 26a 79ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Tsikponou-Kondji et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la collectivité VIDZRAKU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46140, déposée le 14-09-16. Mme AGOUZE AMOUZOU Adjovi, profession d'Ingénieur Agronome, demeurant et domiciliée à Lomé Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à Lomé Afloa Amadahomé, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 553, au Sud par le lot n° 557, à l'Est par le lot n° 556 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Suivant réquisition n° 46141, déposée le 14-09-16. M. DANSOU Abotsi Yayrato Gbébléwou Benoît, profession de Prêtre, demeurant et domicilié à Alédjo Foyer de Charité. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 13a 84ca, situé à Tsévié Kpomé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Avédji et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KPOMEGAN, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46142, déposée le 14-09-16. M. DANSOU Abotsi Yayrato Gbébléwou Benoît, profession de Prêtre, demeurant et domicilié à Alédjo Foyer de charité. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 16a 24ca, situé à Tsévié Kpomé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Avédji et borné au Nord par la propriété KPOMEGAN, au Sud par une rue de 14m et la propriété KPOMEGAN, à l'Est et à l'Ouest respectivement par des rues de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46143, déposée le 15-09-16. M. DJOBO Aboudou Raouf, profession d'Ingénieur des Travaux, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 15ca, situé à Lomé Agoènyivé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Ahonkpoè et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété OURO-DJOBO Assoumaita et à l'Ouest par la propriété DALSYVERA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46140, déposée le 15-09-16. Mme GUINHOUYA Adjoa Netty, profession d'Assistante sociale, demeurant et domiciliée à Lomé Adakpamé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 24ca, situé à Lomé Agoènyivé Rive de Zio, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dingblé et borné au Nord par le lot n° 792 A, au Sud par le lot n° 796, à l'Est par une rue non dépontée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 793.

Suivant réquisition n° 46145, déposée le 15-09-16. Mme NOUCHET Améyo, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Tokoin Séminaire. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à Lomé Afloa Sagbado, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Logoté et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKAKPO DETO et ADZAGLO A. et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46146, déposée le 14-09-16. Mme GARBAAissatou épse OURO LONGHAN profession d'Enseignante, demeurant et domiciliée au Gabon. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 49a 94ca, situé à Tsévié Mission-Tové, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Agblékpui et borné au Nord par la propriété AGBANATO Kouma, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46147, déposée le 15-09-16. M. KOULEFIANOU Kodjo, profession d'Agent commercial, demeurant et domicilié à Lomé Djidjolé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 94ca, situé à Lomé Baguida, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Baguida Plantation et borné au Nord par une rue non déommée de 10m, au Sud par les lots N° 9 et 10, à l'Est par le lot n° 6 et à l'Ouest par le lot n° 1 et le surplus du lot n° 2.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46148, déposée le 15-09-16. M. EVIAM Ayao, profession de Directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé Anfamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 46ca, situé à Lomé Adakpamé, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Anfamé Sud et borné au Nord par le lot n° 758, au Sud par une rue non dénommée de 18m, à l'Est par le lot n° 759B et 761 et à l'Otest par le lot n° 757 et le surplus du lot n° 756.

de direction, demeurant et domiciliée à Lomé Agoè Kitidjan. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Adétikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Tonoukouti et bomé au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TOUDJI-BANDJE K. Coco et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46150, déposée le 15-09-16. M. TCHALLA Koffi Agossa, profession de Gérant d'Hôtel, demeurant et domicilié à Lomé Kagomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02a 69ca, situé à Tsévié Adétikopé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Blamé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ASSIMADI Fiovi et à l'Ouest par une ligne de haute tension.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46151, déposée le 15-09-16. M. DETOH Messan, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 24a 01ca, situé à Lomé Légbassito, Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Woudiké et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la collectivité AKPLOTA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46152, déposée le 15-09-16. M. DETOH Messan et Mme BAKA Baberim M. épse DETOH, professions de Directeur de Société et Commerçante, demeurant et domiciliés à Lomé Adidogomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 48a 17ca, situé à Lomé Légbassito Préfecture du Golfe, connu sous le nom de Woudiké et borné au Nord et, au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKPLOTA.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en ur ferrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une conte unce totale de 11ha 86a 32ca, situé à Tsévié Atsavé, Préfe ure du Zio, connu sous le nom de Todomé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité TETEDJIN, au Sud par les héritiers MIGLASSO et à l'Est par le ruisseau Lili et les héritiers MIGLASSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuiroits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46154, déposée le 15-09-16. M. EDOH Elavagnon Kpadé, profession de Chef d'Entreprise, demeurant et domicilié à Lomé Pa de SOUZA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 20a 48ca, situé à Lomé Baguida Kpota, Préfecture du Golfe, et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par les lots n°s 2; 3 et 6 et à l'Ouest par une rue de 24m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46155, déposée le 15-09-16. M. EDOH Elavagnon Kpadé, profession de Chef d'entreprise, demeurant et domicilié à Lomé Pa de SOUZA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 13ca, situé à Agbodrafo, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par la route Nationale N° 2 Lomé Aného, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la propriété Afantchao MENSAH et à l'Ouest par la collectivité MENSAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46156, déposée le 15-09-16. M. EDOH Elavagnon Kpadé, profession de Chef d'Entreprise, demeurant et domicilié à Lomé Pa de SOUZA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 12ha 17a 43ca, situé à Tsévié Atsavé, Préfecture du Zio, connu sous le nom de Todomé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par le ruisseau Lili et à l'Est par la collectivité TETEDJIN.

Suivant réquisition n° 46157, déposée le 15-09-16. M. EDOH Elavagnon Kpadé, profession de Chef d'entreprise, demeurant et domicilié à Lomé Pa de SOUZA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 35a 18ca, situé à Gbodjomé Kpagli-Pouta, Préfecture des Lacs, et borné au Nord par la propriété ATUNUVI Amenyona, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le TF N° 15820 R.T. de FESSOU Bouladomé Simékpé et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 46158, déposée le 15-09-16. M. EDOH Elavagnon Kpadé, profession de Chef d'entreprise, demeurant et domicilié à Lomé Pa de SOUZA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 16a 71ca, situé à Afagnan, Préfecture du Bas-Mono, connu sous le nom de Klavé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de ZOZO Houhoenou, au Sud et à l'Est par des rues de 12m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

# **REGION DES PLATEAUX**

Suivant réquisition n° 00509-RP, déposée le 04-01-16. M. YAKOUBOU Moumouni, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé Agoè-Nyivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 59a 90ca, situé à Kpalimé Kuma-Tsame-totsi, Préfecture de Kloto, connu sous le nom de Lantui et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par trois rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par l'emprise d'une ligne de haute tension.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mme CHARIF Raïssa et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00575-RP, déposée le 27-06-16. Me BODY Téné, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Atakpamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 06ca, situé à Atakpamé, Préfecture de l'Ogou, connu sous le nom de Oké-Ekpa et borné au Nord par le lot n° 203, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est par le lot n° 202 et à l'Ouest par le lot n° 1206.

Suivant réquisition n° 00576-RP, déposée le 27-06-16. Me BODY Téné, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Atakpamé. Mandataire de la Société Togocellulaire Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Agou Gadzefe, Préfecture d'Agou, connu sous le nom de Agotime-Adamé et borné au Nord et à l'Est par la propriété FOLIVIA-AKPA Yao, à l'Ouest par la propriété APEVI Yaovi et au Sud par la route Agou-Gare Agotime Zoukpe de 30m..

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société Togocellulaire et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

# **REGION CENTRALE**

Suivant réquisition n° 00397-RC, déposée le 16-08-16. M. AMADOU Abdourazakou, profession de Gérant de Station, demeurant et domicilié à Blitta. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 56a 55ca, situé à Sotouboua, Pré ecture de Sotouboua, connu sous le nom de Tchébébé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m; au Sud par une rue de 10m, à l'Est par la propriété SONGAI et à l'Ouest par la Route Nationale N° 1.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00398-RC, déposée le 19-08-16. M. AGNANKRA Yao, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Pagala Gare. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 09a 13ca, situé à Blitta, Préfecture de Blitta, connu sous le nom de Pagala Gare et borné au Nord par la propriété AKONAO Foudou, au Sud par la propriété LAMBA, à l'Est par la propriété TOKO, et à l'Ouest par une rue de 16m.

interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 85ca, situé à Sokodé, Préfecture de Tchaoudjo, connu sous le nom de Komah 1 et borné au Nord par la collectivité Komah, au Sud par une rue non dénommée de 12m; à l'Est par la propriété ABITI Assiétou et à l'Ouest par la propriété KEDJIDA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00400-RC, déposée le 09-09-16. Me GNOM Wiyao Gaspard, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mô, Préfecture de Djarkpanga, connu sous le nom de Saiboudè et borné au Nord, au Sud et à l'Est par les propriétés ADJIFILE Djibrile et à l'Ouest par une rue en projet de 12m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société Togocellulaire et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

# **REGION DE LA KARA**

Suivant réquisition n° 00911-RK, déposée le 23-09-15. Maître ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 5a 20ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Tomdè et borné au Nord par la rue Kara-Kétao de 30m, au Sud par la propriété TCHANEYOU, à l'Est par la propriété AMOUZOU et à l'Ouest par la propriété MENSAH.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. AMAH Aklisso et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00915-RK, déposée le 29-09-15. M. GNON Wiyao, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01a 32ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Dongoyo et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m; au Sud, à l'Est par le lot n° 1763 B et à l'Ouest par le lot n° 1764.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. YOUSSOUFOU Assimi et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Gestionnaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 81ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Dongoyo et borné au Nord par la propriété DJOGUI, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété NAMAG.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00920-RK, déposée le 26-10-15. Mme FOUSSENI Rachidarou, profession de Revendeuse, demeurant et domiciliée à Bafilo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Nidida et borné au Nord par une rue de 20m; au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATHEY.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00923-RK, déposée le 02-11-15. M. BEWELI Médèbè, profession d'Inspecteur Principal des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 31ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Tchannadè et borné au Nord par une rue de 10m, à l'Ouest par la propriété BEWELI, au Sud et à l'Est par la propriété WEMBIE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00924-RK, déposée le 02-11-15. M. BEWELI Médèbè, profession d'Inspecteur Principal des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 22a 67ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Tchannadè et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la collectivité LABI.

Suivant réquisition n° 00934-RK, déposée le 20-11-15. M. BADABADI Eyadonam, profession de Gestionnaire Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Chaminade et borné au Nord par la propriété TCHESSO; au Sud par une rue de 12m, à l'Est par la propriété AGBETON et à l'Ouest par la propriété AWESSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00938-RK, déposée le 01-12-15. M. AGUIM Ali Essohana, profession d'Entrepreneur, demeurant et domicilié à Lama Panda. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 43a 41ca, situé à Kémérida, Préfecture de la Binah, connu sous le nom de Tembléa et borné au Nord, à l'Est par la rue de 14m et la route Kétao Kémérida de 30m, au Sud par la collectivité ATELABA et à l'Ouest par la propriété MASSINA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00944-RK, déposée le 04-12-15. Mme TCHANGANI Pirèbè, profession de Revendeuse, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 03ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Agamadè et borné au Nord et à l'Est par la propriété AMANA, à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m, au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00960-RK, déposée le 11-12-15. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Sanda Afohou, Préfecture de Bassar, connu sous le nom de Sanda Afohou et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOLA Yao.

Suivant réquisition n° 00966-RK, déposée le 17-12-15. M. HARANGA Eyana, profession de Topographe, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 33ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Keinzi et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Ouest par une rue de 20m, au Sud et à l'Est par la propriété ATALI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. SIMNA Yao et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00967-RK, déposée le 17-12-15. M. HARANGA Eyana, profession de Topographe, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 25ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Léziyo et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété BOÏ et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mme AMEYAAbéna et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00968-RK, déposée le 17-12-15. Mme TOUA Gnamsouwa, profession de Greffier, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Attéda et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété PALI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00982-RK, déposée le 07-01-16. M. ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 38ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Attéda et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la propriété ADJAMA; à l'Est par la propriété ADJAMA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M.

O7-01-16. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 94ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Attéda et borné au Nord par la propriété PARIKI, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la RN N° 1 de 40m et à l'Ouest par la propriété PARIKI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. KPATCHA Sourou et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00984-RK, déposée le 07-01-16. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 56a 19ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Wélou et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par des rues de 14m chacune, et au Sud par la route Kara-Kabou de 50m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. AMAH Aklisso et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00985-RK, déposée le 07-01-16. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 10a 96ca, situé à Kara, Préfecture de Kozah, connu sous le nom de Feing et borné au Nord par la route Kara-Kétao de 30m; au Sud par la propriété ALAZA, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALAZA.

Il déclare que ledit immeuble appartient à KAO Minguizah et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00986-RK, déposée le 07-01-16. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 38ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Kolidè et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la propriété AMAH et à l'Ouest par la propriété Bèkèdazoué.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mme KELEOU Nème et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Sulvant requisition n° 00990-RK, déposée le 08-01-16. M. AMELETE Essowè, profession de Directeur des Ets NOVASTACE Kara, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 13a 75ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Lèziyo et borné au Nord, à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété PILIGA et une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00992-RK, déposée le 08-01-16. M. TCHIOU Kassime, profession de Clerc de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 02ca, situé à Bafilo, Préfecture d'Assoli, connu sous le nom de Kambouwa et borné au Nord, au Sud par des rues de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TCHAZODI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00994-RK, déposée le 11-01-16. M. ALLAHARE Dimini, profession d'Officier supérieur des FAT, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 11a 95ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Kinzi et bomé au Nord, au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est par une rue de 50m et à l'Ouest par la propriété MOUZOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00996-RK, déposée le 18-01-16. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 46ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Kpenkpeng Féou et borné au Nord par la propriété ADJA Morou, à l'Est par la propriété ABOUZA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 20m et 14m chacune.

Suivant réquisition n° 00997-RK, déposée le 16-01-16. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 09a 01ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Elimdè Kpédiwaï et borné au Nord par la propriété ALAZA, au Sud par la propriété EKPAO, à l'Est par la propriété ZINGFEI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00998-RK, déposée le 18-01-16. Mme BLAKEMA Afi, profession de Professeur de Lycée, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 23ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Nidida et borné au Nord par la collectivité SIM; au Sud, à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par la collectivité SAMIE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 00999-RK, déposée le 18-01-16. Mme BLAKEMA Afi, profession de Professeur de Lycée, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Nidida et borné au Nord, à l'Ouest par la collectivité BOUTOULI, au Sud et à l'Est par des rues de 20m et 06m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01002-RK, déposée le 21-01-16. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Attéda et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété PARIKI et à l'Est par la route nationale N° 1 de 40m.

Suivant réquisition n° 01003-RK, déposée le 28-01-16. Me DOUTI Kambilso, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Dapaong. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Dankpen, Préfecture de Dankpen, connu sous le nom de Koulfiékou et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété BORGBETTI N. Wélégni et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société Atlantique Télécom SA et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01004-RK, déposée le 16-01-16. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 04a 16ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Tomdè site 1B et borné au Nord par le lot n° 1350 ; au Sud, à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par le lot n° 1353.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. TCHAKPALA Mazama-Esso et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01007-RK, déposée le 09-02-16. Mme BAMAZI Kéméalo, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Kara. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Tomdè site 1B et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 1019, à l'Est par le lot n° 1020 et à l'Ouest par le lot n° 1016.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01023-RK, déposée le 03-03-16. M. ATAKORA Abasse, profession de Mécanicien à deux roues, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Powaï et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud par le lot n° 376, à l'Est par le lot n° 374B et à l'Ouest

14-03-16. Mme FALA Essowe, profession d'Institutrice, demeurant et domiciliée à Kara. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Lassa Lindou et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPEWA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01026-RK, déposée le 14-03-16. M. DJIDEAL Sani, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Didaourè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06ha 00a 09ca, situé à Bafilo, Préfecture d'Assoli, connu sous le nom de Kokoboun et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par la propriété TCHATCHEDRE et au Sud par la route Bafilo-Kpaya.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. ABOUDOULAYE Soulemane et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01027-RK, déposée le 14-03-16. M. DJIDEAL Sani, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Didaourè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 06a 64ca, situé à Bafilo, Préfecture d'Assoli, connu sous le nom de Azodidè et borné au Nord par la route du Lycée, au Sud par le lot 16, à l'Est par le lot 15 et à l'Ouest par la Route Nationale N° 1.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. ABOUDOULAYE Soulemane et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01028-RK, déposée le 14-03-16. M. DJIDEAL Sani, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Didaourè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 05a 69ca, situé à Bafilo, Préfecture d'Assoli, connu sous le nom de Agoudadè et borné au Nord, à l'Est par la propriété YANGBO Alassam; au Sud par la route de Tchon OURO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. ABOUDOULAYE Soulemane et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01029-RK, déposée le 14-03-16. M. AMOUZOU Tokidahongou, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Avédji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère

Irregulier, d'une contenance totale de 89a 64ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Lama-Djamdé (Poulou) et borné au Nord par la propriété MATCHANBOU, au Sud par la propriété ATCHOLE, à l'Est par la propriété KEDEWILOU et à l'Ouest par la propriété PALLA.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société CECO SA CA et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01030-RK, déposée le 14-03-16. Mme KAO Aléba, profession de Secrétaire d'Administration, demeurant et domicilié à Agoè Cacaveli. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 09a 93ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Dongoyo et borné au Nord, à l'Est par des rues de 14m et 12m; au Sud par le lot 1024 et à l'Ouest par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01031-RK, déposée le 14-03-16. M. AMOUZOU Tokidahongou, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Avédji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 18a 80ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Lama-Djamdè-Poulou et borné au Nord par la propriété AZOTI, au Sud la propriété AMAZA, à l'Est par un ruisseau et à l'Ouest par les propriétés AZOTI et KOLLA.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société CECO CA SA et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01032-RK, déposée le 14-03-16. M. AMOUZOU Tokidahongou, profession de Directeur de Société, demeurant et domicilié à Avédji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 02ha 06a 26ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Lama-Djamdè-Poulou et borné au Nord par la propriété KEDEWILOU, au Sud les propriétés ABI et KARANG, à l'Est par une rue de 30m et à l'Ouest par la propriété POROKI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société CECO SA CA et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01033-RK, déposée le 31-03-16. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 04a 02ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Atéda et borné au Nord, au Sud par la propriété ADJAMA, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rigole. Il déclare que ledit immeuble appartient à M. KPATCHA Sourou et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01034-RK, déposée le 01-04-16. M. TCHAGBAO KoffiAntoine, profession de Topographe-Dessinateur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 10ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Attéda et borné au Nord, à l'Ouest par la propriété KAO M'boussou, au Sud par une rue de 20m et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01036-RK, déposée le 18-04-16. M. PANLA Kodjo, profession de Pasteur, demeurant et domicilié à Notsè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 06a 27ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Adabawéré et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété ASSIH et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01038-RK, déposée le 19-04-16. Mme MAGNIKOUWE Tchohou Chimène, profession de Directrice de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 10ha 49a 84ca, situé à Bafilo, Préfecture d'Assoli, connu sous le nom de Bouladè et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01040-RK, déposée le 03-05-16. M. AZOKI Essoyomèwè, profession d'Ingénieur-Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 07a 82ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Kolemèssida et borné au Nord, à l'Ouest par des rues de

Suivant réquisition n° 01041-RK, déposée le 03-05-16. Mme AMAOU TALLE Essodolom, profession de Directrice de Société, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 99ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Tomdè et borné au Nord, par la route Kara Kétao, au Sud par la propriété PALI, à l'Est par la propriété TCHEKPASSE et à l'Ouest par la route nationale N° 1 de 40m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01042-RK, déposée le 03-05-16. Mme AMAOUTALLE Essodolom, profession de Directrice de Société, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 08a 78ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Lassa Lao-Haut et borné au Nord par la propriété TCHONA, au Sud par la route Pya Lassa Haut, à l'Est par un passage de 08m et à l'Ouest par la collectivité ATAKE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01043-RK, déposée le 11-05-16. M. KASSEGNE Iroukora, profession de Médecin-Chirurgien, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 03a 13ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Tomdè et borné au Nord par le lot 286A, au Sud, à l'Ouest par des rues de 12m et 14m et à l'Est par le lot 284.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01041-RK, déposée le 11-05-16. M. KPEMISSI Touétam E., profession de Professeur d'Université, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 01ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Nidida et borné au Nord, à l'Est par la propriété KATANGA, au Sud par la propriété KEKESSA et à l'Ouest par la RN de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Managa la

sous le nom de Lama Pangtehom et borné au Nord, au Sud par la propriété AGOUZOU, à l'Est par le TF N° 15325 RT et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. PIYAKI Assoumanou et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01050-RK, déposée le 19-05-16. M. TOMA Anarème Alain, profession de Prêtre, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 58a 98ca, situé à Kandé, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Hourta et borné au Nord par la propriété TCHASSOUTE, au Sud, à l'Ouest par la propriété TCHANGO, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01051-RK, déposée le 19-05-16. M. TOMAAnarème Alain, profession de Prêtre, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 01ha 96a 84ca, situé à Kandé, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Woroungo et borné au Nord par les propriétés SEKEDJA et KPEMBA; au Sud par la propriété AKPAOU, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par un sentier.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01057-RK, déposée le 20-05-16. M. GOUNTENI Behtiane, profession de Tôlier-Soudeur, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Keinzi et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la propriété ANNI et à l'Ouest par la ligne de moyenne tension.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01058-RK, déposée le 23-05-16. Me ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 07a 52ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Tomdè et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud le lot 211, à l'Est le lot 212 et à l'Ouest par le lot 208.

grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01059-RK, déposée le 23-05-16. M. ADJA Morou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 10a 42ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Chaminade et borné au Nord, à l'Est par des rues non dénommées de 10m, au Sud par la propriété MALAKA et à l'Ouest par la propriété TEWUSI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à M. TAGBAAkpeli et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01061-RK, déposée le 30-05-16. M. KAMBIA-EKIM BATCHADI, profession de Médecin, demeurant et domicilié en France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 09a 09ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Tomdè Sud et borné au Nord par le lot 01, au Sud le lot 03; à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot 17.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01064-RK, déposée le 07-06-16. M. N'TIMON Bidamin, profession de Médecin, demeurant et domicilié à Kara. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 05a 85ca, situé à Kara, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Chaminade et borné au Nord par la propriété TCHESSO, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par la prorpiété BADABADI et à l'Ouest par la propriété AWESSO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 01065-RK, déposée le 14-06-16. M. AGATE Batoma Dani, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise, d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 25a 22ca, situé à Lama, Préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Lama Makoudè et borné au Nord par la rivière PANG, au Sud par les collectivité ASSI et KAO, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité TCHAMDJA

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

> Le conservateur de la propriété foncière ABBI Toyi A. M.